



NAO 2016

Le 18 janvier 2016

LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

**Nous remercions vivement tous ceux qui se sont mobilisés
Dans l'intérêt de tous...**

Plutôt adversaires que partenaires sociaux dans le conflit qui oppose ceux qui travaillent à ceux qui tirent profit de ce travail, nous constatons en regardant le passé que les conquêtes sociales, comme les augmentations salariales dans l'entreprise, ont toujours été le résultat de la manifestation des salariés, notamment par la grève.

FAIBLE EVOLUTION DES SALAIRES :

Un nombre significatif de grévistes (estimé à plus ou moins 40 % du personnel de terrain en particulier) a amené la direction à concéder pour le moment 1 % d'augmentation générale pour une inflation à 0 %, une prime de profit à 250 €, le ticket restaurant à 8,50 €, la nuitée à 58 € et l'indemnité d'entretien des vêtements à 10 €/mois.

Imaginez ce que nous serions en capacité d'obtenir si nous étions 70 % de grévistes dans l'entreprise !!!

CONTRE LA GEOLOCALISATION PLUS QUE JAMAIS :

La finalité du projet de géolocalisation, qui ne soit pas couverte par un autre système, est exclusivement disciplinaire.

- La géolocalisation, c'est l'astuce du patron pour tenir en laisse les salariés qui ne seraient pas assez dociles.
- La géolocalisation, c'est le bracelet électronique de l'ouvrier itinérant coupable simplement d'être en bas de l'échelle sociale... donc à surveiller coûte que coûte.

RAPPEL DES REVENDICATIONS MAINTENUES PAR LA CGT :

- Augmentation générale de 4 % avec un minimum de 60 € par mois ;
- Forfait repas à 14 € et forfait nuitée à 60 € ;
- Ticket restaurant à 8,90 € ;
- Abandon du projet de géolocalisation des itinérants.

En tout état de cause, seuls les salariés décideront des suites à donner à l'action entamée le 13 janvier, notamment dans les assemblées du personnel que nous tiendrons à la suite de la 3^{ème} réunion NAO du 21 janvier 2016.

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt

DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-François MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Jean-Christophe RAMOS
Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE
ARDENNES
Jean Marc PAPIIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE
Safa ASSOULI

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS